



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 11 septembre 2024 - 07h30 CEST - Montpellier, France - Euronext : MEDCL

Medincell confie son Contrat de liquidité à ROTHSCHILD MARTIN MAUREL

Medincell (Code ISIN : FR0004065605) annonce confier à ROTHSCHILD MARTIN MAUREL à compter du 11 septembre 2024 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité et de surveillance de marché portant sur ses actions ordinaires.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a pour objet l'animation par ROTHSCHILD MARTIN MAUREL des actions Medincell sur Euronext Paris. Les moyens affectés à sa mise en œuvre sont de :

- 8 824 titres
- 466 568,49 euros

Ce contrat sera suspendu :

- dans les cas prévus à l'article 5 de la Décision de l'AMF ; ou
- à la demande de Medincell pour des raisons techniques (ex : le comptage des actions ayant droit de vote avant une assemblée générale ou le comptage des actions donnant droit au dividende avant détachement du coupon) pour une période définie par Medincell.

Par ailleurs, ce contrat pourra être résilié à tout moment, par Medincell sans préavis, ou par ROTHSCHILD MARTIN MAUREL avec un préavis d'un mois.

Medincell a mis fin au précédent contrat de liquidité confié à KEPLER CHEUVREUX le 10 septembre 2024.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 824 titres
- 466 568,49 euros

A propos de Medincell

Medincell est une société de *licensing* biopharmaceutique en phase clinique et commerciale qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments, et à réduire leur empreinte environnementale. Ils combinent des principes actifs avec notre technologie propriétaire BEPO® qui contrôle la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Le premier traitement basé sur la technologie BEPO®, destiné au traitement de la schizophrénie, a été approuvé par la FDA en avril 2023, et est maintenant distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY® (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™). Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options de traitement. Basée à Montpellier, Medincell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

UZEDY® et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

[medincell.com](https://www.medincell.com)

Contacts

David Heuzé

Head of Corporate and Financial Communications, and ESG
david.heuze@MedinCell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Grace Kim

Head of US Financial Strategy & IR
grace.kim@MedinCell.com / +1 (646) 991-4023

Nicolas Mérieu/ Arthur Rouillé

Media Relations
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

Relations investisseurs France
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94